

ASSEMBLÉE NATIONALE

14 décembre 2018

CRÉATION DE L'AFB-ONCFS - (N° 1482)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° 345

présenté par
Mme Ménard

ARTICLE PREMIER

Rédiger ainsi l'alinéa 18 :

« 5° Gestion des espaces naturels, préservation et restauration de la biodiversité ; ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

La cinquième mission de l'Office français de la biodiversité n'est actuellement pas formulée de manière satisfaisante. Il convient donc la préciser.